

2.2. Le fort Pélissier à Pont-Saint-Vincent

Radiés du service actif à la suite de leur aliénation intervenue en 1999 au profit de propriétaires privés, les ouvrages du plateau de Pont-Saint-Vincent ont depuis, retrouvé un nouveau souffle. Cette reconversion réussie et certainement exemplaire a mis fin à un peu plus de 120 années d'occupation militaire comme ouvrage de défense, puis comme Centre d'Entraînement Commando (C.E.C) dont la fermeture, intervenue en 1995, a été d'autant plus ressentie qu'il gardait les traditions du 26^e RI, unité implantée à Nancy depuis 1873 et fer de lance de la défunte 11^e D.I., dite en 1914 « Division de Fer ». Il y a fort à parier que les nombreux visiteurs du fort, dénommé en 1887 « fort Pélissier » en mémoire du maréchal (1794-1864), pacificateur de l'Algérie et héros de la prise de Sébastopol, ignorent qu'il constitue, au même titre que les ouvrages du plateau de Frouard situés à dix-huit kilomètres au nord, l'amorce d'un vaste projet partiellement ajourné : celui d'un vaste môle fortifié Toul-Nancy englobant la forêt de Haye.

Genèse d'un ouvrage ordinaire dans un ensemble contrarié (1872-1881).

La question de l'organisation défensive de la région de Nancy se pose rapidement au lendemain de la guerre de 1870-1871. Sa complexité tient à la fois à l'importance économique et politique de la ville de Nancy, placée à trente kilomètres en arrière de la nouvelle frontière et à l'existence de la place forte de Toul, située à vingt-cinq kilomètres en arrière, à l'ouest. S'interpose, entre les deux villes, l'important massif boisé de la forêt de Haye, vaste plateau calcaire dont les versants, plus ou moins raides, sont baignés par un large méandre de la Moselle entre Pont-Saint-Vincent et Frouard. De nombreuses vallées sèches, en communication avec la Moselle, l'entaillent profondément et constituent autant de points de pénétration, puis de retranchement possible, pour un adversaire potentiel.

Le général de Rivières n'envisage¹ alors pas seulement un rôle défensif (parfaitement joué par la position de Toul) mais aussi un rôle offensif destiné à préparer la manœuvre. La seule occupation des positions de Frouard et Pont-Saint-Vincent ne protège pas Nancy d'une attaque brusquée et interdit tout débouché offensif à l'est de Nancy. La solution envisagée, entre 1872 et 1875, consiste à aménager la forêt de Haye en môle de liaison entre la place de Toul et les défenses avancées de Nancy. En novembre 1872, Séré de Rivières charge le colonel Antoine (1823 - ?), alors chef du Génie à Nancy, d'effectuer une reconnaissance détaillée de la région. Son mémoire, en date du 15 avril 1875, envisage quatre combinaisons dont la plus satisfaisante du point de vue tactique forme une position Nancy-Toul incluant le plateau de Haye, dont les crêtes sud-est au-dessus de Vandoeuvre, Ludres et Messein sont organisées. Un ensemble de douze ouvrages y est réparti de la manière suivante : six sur les plateaux et buttes au nord et à l'est de Nancy (Bouxières, Custines, Folisel, la Rochette, Amance, Pain-de-Sucre), six au sud-est, sud et sud-ouest (Pulnoy, Lenoncourt, Gérardcourt, Baraques de Ludres, Rambétant, Pont-Saint-Vincent). Cet ensemble Toul-Nancy, formant alors un périmètre de soixante-dix kilomètres, est repoussé en 1876 par le Conseil de Défense. Seules sont maintenues la réalisation de forts détachés à Toul (en cours depuis l'été 1874) et la fortification des positions de Frouard (par déplacement vers l'ouest, sur la rive gauche de la Meurthe de la position de Bouxières) et de Pont-Saint-Vincent dont le début des travaux de construction intervient dans le courant de l'été 1878, au moment même où Séré de Rivières réussit à faire adopter une version « allégée » du projet Antoine de 1875 avec la mise à l'étude de la réalisation de quatre ouvrages (Amance, Pulnoy, Bosserville, Gérardcourt). Dans cette perspective, abandonnée en 1881, l'ouvrage de Pont-Saint-Vincent devait croiser ses feux avec celui de Gérardcourt, placé à 12 500 m au nord-est. Il ne conservera qu'une action

1. Un abondant article du général Fernand Curmer (1854-1937), commandant le Groupe Supérieur de Défense de Toul à partir du 2 août 1914 : Historique de la préparation de l'organisation défensive de la Région de Nancy, *Revue du Génie*

Militaire, février 1921, p.138-149, est consacré à cette question. Elle a été, depuis, reprise et réactualisée par Henri ORTHOLAN (*Le général Séré de Rivières. Le Vauban de la Revanche*, 2003, p. 361-366, avec une carte)

conjointe avec les ouvrages de Villey-le-Sec sur le défilé de la Moselle, entre Toul et Pont-Saint-Vincent et sur une partie des plateaux boisés de la Haye et de la forêt de Bois l'Evêque. Nous pensons, mais ce n'est qu'une hypothèse, que l'organisation définitive (?) de la position de Villey-le-Sec, qui semble intervenir dans les derniers mois de 1874, devait préjuger de l'abandon hautement probable du projet Antoine sanctionné par le Conseil de Défense de 1876. Elle explique vraisemblablement sa disposition, en fort d'arrêt, avec réduit sur plan carré et batteries annexes à grand angle d'action, mais qui couvre mal l'enceinte urbaine de Toul vers l'est : la ligne du polygone forts Saint-Michel-Villey-le-Sec passant à une distance comprise entre 900 et 1200 m du front des bastions 44 à 38. Cette situation, pour le moins gênante, puisqu'elle ne couvre qu'imparfaitement Toul d'un adversaire débouchant de la Haye, ne cessera qu'en 1884-1886, avec la réalisation du fort de Gondreville ² qui reporte le polygone défensif vers l'est. Au même moment, est abandonné le projet, établi dès 1875, du fort du Libdeau. Situé à 5000 m au nord de Toul, à l'est de la route de Pont-à-Mousson, il devait assurer la liaison entre le fort Saint-Michel et un ouvrage intermédiaire au nord-est de Liverdun, lui-même en liaison avec les ouvrages de Frouard.

Les éléments d'un premier (?) projet pour Pont-Saint-Vincent, figurant dans une note datant de mars 1876 conservée en 2006 à l'Etablissement du Génie de Nancy ³, mentionnent un ouvrage de plan pentagonal, très proche de la réalisation effective mais disposé différemment. Une cour centrale allongée du nord au sud, de faible largeur (8 m) y est délimitée par des parapets pourvus de traverses. L'ouvrage est équipé de quatre

casemates Haxo (tout comme dans le projet de Bouxières, de juin 1874), réparties de la manière suivante : deux sur le front sud, deux au sud-ouest. L'entrée se fait par le flanc Est (comme dans l'ouvrage actuel), la gorge est couverte par un ravelin muni de quatre caves à mortiers. L'absence de tourelle en fonte dure et de batteries annexes à l'ouvrage principal semble indiquer que l'ouvrage est alors conçu pour être intégré à un polygone défensif s'étendant vers le nord et l'est. Les études définitives sont conclues en mai 1878 ; le plan de bornage des terrains à acquérir pour la réalisation définitive présente le tracé approximatif de l'actuel ouvrage principal et des deux batteries annexes. Les ouvrages de Pont-Saint-Vincent, offrent la particularité de surmonter une concession de mine de fer, instituée le 3 janvier 1875, au profit de la Société des Forges de Champagne, dont le siège social est à Saint-Dizier (52). Exploitée à cette date, la mine est soumise à un cahier des charges précis destiné à faire en sorte que les travaux souterrains ne viennent pas en concurrence avec le périmètre de défense du fort. L'extraction en sera même bloquée (comme on disait à l'époque) en 1913. Quelques carrières de pierre à bâtir et de castine (fondant) pour hauts fourneaux sont exploitées dans la plaine Sainte-Barbe, à 500 et 800 m du fort. La plus proche est située juste en avant de la batterie Saint-Jean. Elles sont, elles aussi, soumises à un cahier des charges particulier, qui impose, notamment, l'obligation de laisser, en toutes circonstances, des fronts de taille d'une hauteur supérieure à six mètres, de manière à ralentir une progression adverse éventuelle.

Adjugés à l'entrepreneur Fourcaut ⁴, de Mirecourt (88), les travaux d'un montant légèrement

2. Avec, au même moment, la réorganisation (tout au moins la construction d'une caserne de gorge) de la redoute de Dommartin.

3. Archives de la chefferie du génie de Nancy (non classées), conservées avant 2006 à l'Etablissement du Génie de Nancy (E.G.N.), section « Domaine ». Nous devons leur dépouillement partiel à la rare obligeance et à la courtoisie de son responsable, M. Tondon, à qui nous exprimons ici notre plus vive gratitude. Les ouvrages de Pont-Saint-Vincent ont fait l'objet, dans le courant de l'été 1995, d'une campagne d'études et de photographies, effectuée par le Service Régional d'Inventaire de la Région Lorraine (29, rue du Haut Bourgeois à Nancy où le dossier est consultable par le public) sous la direction scientifique de Mme Mireille

Bouvet.

4. Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle (A.D.M.M.) : 2 R 60-61. Il est possible que les plans définitifs de l'ouvrage n'étaient pas encore exécutés, chose alors très courante à l'époque, compte tenu de l'importante charge de travail des officiers du génie qui en étaient les concepteurs. De tels manquements généraient parfois des difficultés avec les entreprises se concluant par des procès, faillites, réclamation des ayants-droit après décès (affaires Eugène Oudin à Ecrouves en 1874, Dourlet à Lucey et Trondes en 1876-1881, Doirisse à Frouard en 1894-1896), voire par des abandons de chantiers (affaire Segrette et Desfeux dans la première adjudication de Frouard à la fin de l'été 1878).

supérieur à 2 400 000 frs débutent en août 1878 par la construction d'un plan incliné pour le transport d'une partie des matériaux de construction entre un bief de la Moselle partiellement canalisée et le sommet du plateau. Le terrassement des parapets reçoit son commencement d'exécution en février 1881, il est achevé le 15 octobre. L'achèvement définitif de l'ouvrage intervient lors du montage de la tourelle Mougin en fonte durcie, effectué à une date inconnue, mais entre 1881 et 1884. Désignée « U », cette tourelle ⁵ avait fait l'objet d'un marché de fabrication établi en 1878 avec la Société des Forges de Châtillon-Commentry, usine Saint-Jacques à Montluçon (03).

L'ouvrage principal est de plan pentagonal, avec front de tête dirigé vers le plateau, dit alors Plaine Saint-Barbe. Établi à une cote comprise entre 405 et 410 m au sol naturel, il domine la vallée de la Moselle de 190 à 200 m et la plaine, au Sud, de 140 à 150 m. La position possède le commandement absolu dans un rayon de 6000 m, portée utile des pièces d'artillerie, sauf en quelques points singuliers : Mont de Thélod (cote 451) au sud-ouest ; plateau de Chavigny-Vandoeuvre (cotes 420 au bois de la Grande-Fraise et 417 au promontoire du « Camp de César ») ; secteur sud de la forêt de Haye (cote 416 dans le bois de Chaligny, près de l'actuel réservoir de la Vierge). Les fossés de l'ouvrage principal, qui règnent sur quatre fronts, sont flanqués par une caponnière double à orillons et deux ailerons ; le front Est, établi au bord du plateau, n'en est pas pourvu. Il est servi par vingt-et-une pièces de remparts, six mortiers et huit pièces de flanquement des fossés. Le casernement est établi de part et d'autre de deux cours étroites, dont la largeur est, selon l'usage, perpendiculaire aux coups adverses. Le fort encaissement, compris entre sept et huit mètres, de la rue du rempart et des plates-formes des pièces est dû à la situation isolée de l'ouvrage.

Placée en retrait du front Est, la tourelle Mougin contrôle les voies ferrées Nancy-Mirecourt, Nancy-

Lunéville-Avricourt et la route nationale Nancy-Dijon. L'entrée du fort se fait par le flanc nord-est, la porte est surmontée d'une cuirasse sculptée en relief, élément décoratif, certes hautement symbolique, mais tout à fait inhabituel dans les ouvrages construits à cette période. Elle est couverte par les terrassements de la batterie annexe nord formant ravelin, prévue pour trois pièces, dite ultérieurement Sainte-Barbe, du nom d'une chapelle médiévale (?), alors située à proximité ⁶. Deux autres batteries annexes complètent la position fortifiée. L'une, à 300 m au sud-ouest, dite batterie de Bainville pour sept pièces, l'autre à 350 m au nord-ouest, dite batterie Saint-Jean pour six pièces. Ces trois ouvrages sont pourvus de fossés revêtus, mais non flanqués. Les ouvrages de Pont-Saint-Vincent contrôlent la partie sud-est du plateau de Haye, interdisent une pénétration vers Toul par la vallée de la Moselle, couvrent, imparfaitement, Nancy depuis le sud et sont susceptibles d'agir efficacement sur le nœud ferroviaire de Jarville, au sud-est immédiat de la ville de Nancy. L'interdiction de l'établissement d'un retranchement adverse au sud du Mont de Thélod, à 6000 m et dans la vallée de Viterne, à 4000 m est dévolue à la batterie de Bainville. À la batterie Saint-Jean est principalement assigné le contrôle du pont de Maron, sur la Moselle et, une partie du versant sud de la Haye qui plonge vers la rivière, ainsi que plusieurs vallées sèches qui entaillent le plateau.

Le plan des dessus de l'ouvrage, dans un état compris entre (?) 1883 et 1897, accuse les cotes suivantes : crêtes des plongées des positions d'artillerie comprises entre 417 et 422 m (fronts nord, nord-ouest et sud), 415 m (front est). La tourelle Mougin est à la cote 428, sa collerette à la cote 427 ⁷. Un poste optique assure la liaison par signaux lumineux avec le fort de Manonviller (42.300 m) ; il sera transformé après 1894 par établissement d'une relation supplémentaire avec le poste optique de la Vierge, à Epinal (56 000 m), mis en service en 1892.

5. Service Historique de la Défense (S.H.D.), Vincennes : Archives du Service des Cuirassements (1877-1927), inventaire semi-analytique, sous-série 2 V (2 V 290 à 361), 2005, par Nicole SALAT et Martin BARROS.

6. L'abondante végétation de nature épineuse en avant du

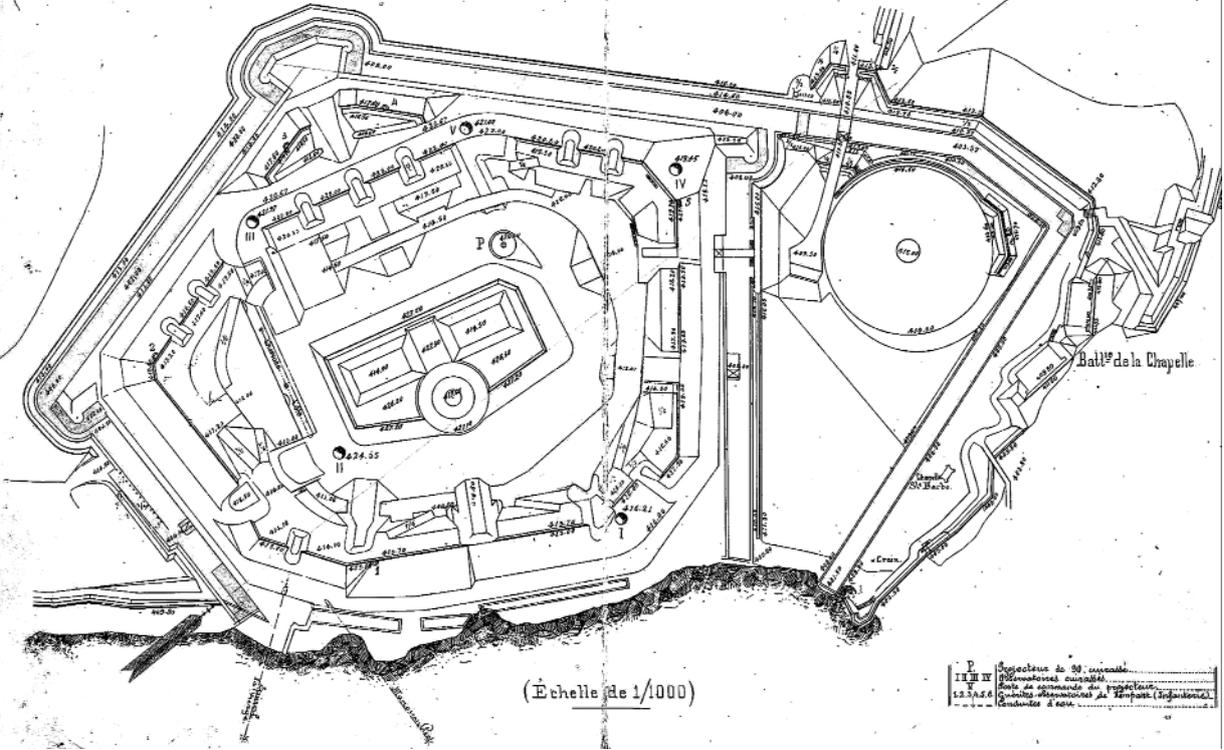
fossé Nord-Est de la batterie Sainte Barbe, n'a pas permis d'accéder à son emplacement en 1995. Nous ignorons donc si des vestiges en sont encore visibles au sol.

7. Avant abaissement intervenu après 1903.

FORT DE PONT S^T VINCENT.

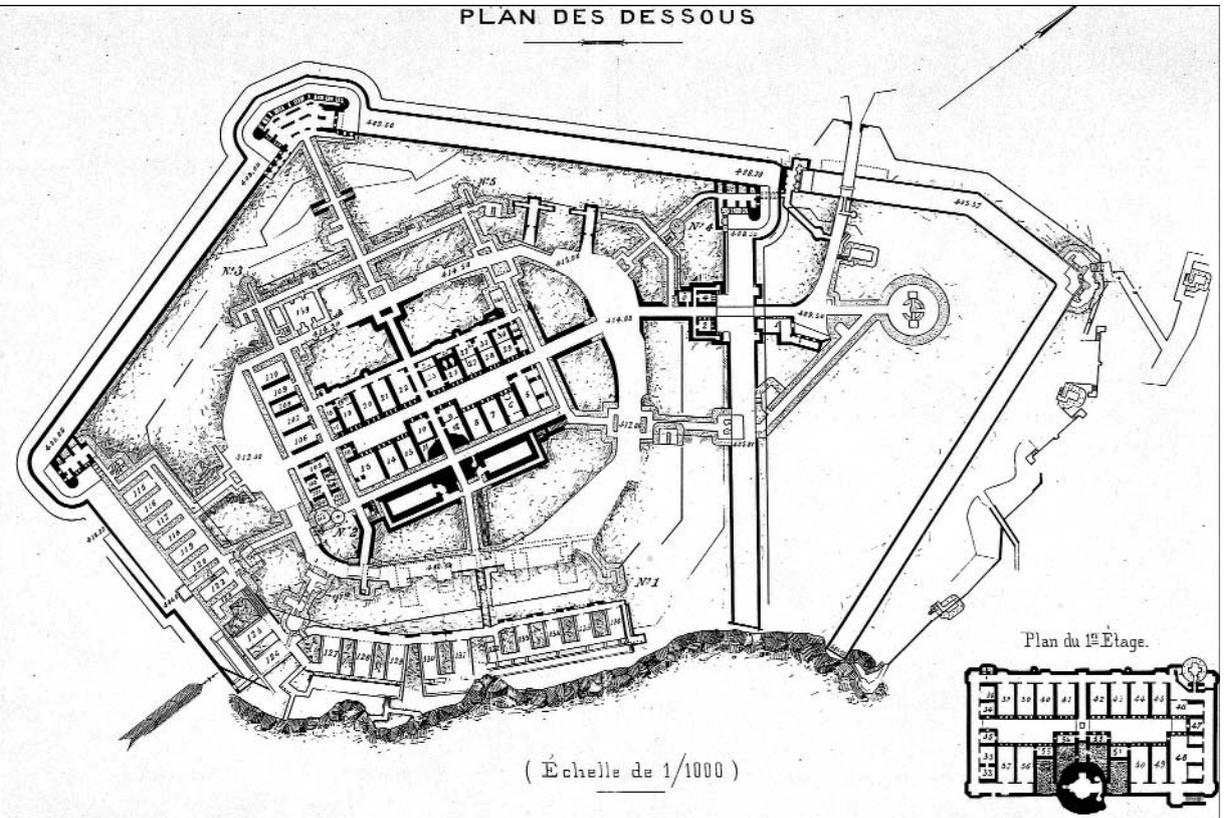
PLAN DES DESSUS

Remarque.
 Plan des Dessus à l'échelle de 1/1000
 Plan des Dessous à l'échelle de 1/1000
 Plan de l'Étage à l'échelle de 1/1000

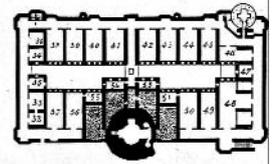


P	Propriétés de 50 ans
II	Propriétés de 20 ans
III	Propriétés de 10 ans
IV	Propriétés de 5 ans
V	Propriétés de 2 ans
VI	Propriétés de 1 an
VII	Propriétés de 6 mois
VIII	Propriétés de 3 mois
IX	Propriétés de 15 jours
X	Propriétés de 7 jours
XI	Propriétés de 3 jours
XII	Propriétés de 1 jour

PLAN DES DESSOUS



Plan du 1^{er} Etage.



LEGENDE

N ^o des Locaux	Désignation	N ^o des Locaux	Désignation
1	Corps de garde de l'avancée { a. magasin des ordonnances b. Salle de police	57	Marchaux-de-logis (artillerie) — Locaux bétonnés (Cour sud).
2	Corps de garde du temps de paix	100	Commandant du Génie
3	Brison	101	Commandant de l'Artillerie
4	Bureau du télégraphe du temps de paix	102	Gouverneur du Fort
5	Cuisine et magasin à fourrages	103	Sampisterie du temps de Guerre
6	Bureau de l'Officier de détail et magasin d'habillement des territoriaux	104	Télégraphe d ^e
7	Magasin de Compagnie (14 ^e)	104 ^{bis}	Poste central téléphonique de l'Artillerie
8	Magasin de Compagnie (13 ^e)	105	Casemate, officiers (Artillerie et Génie)
9	Salle de visite et vestiaire des Bains-douches	106	Casemate de troupe (Artillerie) 60 ^m
10	Salle de malades	107	Casemate de troupe (Artillerie) 60 ^m
11	Atelier de modifications de charges	108	Casemate de troupe (Artillerie) 30 ^m
12	Savabos, salle d'aspersion	109	Casemate de troupe (Artillerie) 60 ^m
13	Réfectoire de Compagnie (13 ^e)	110	Casemate de troupe (Artillerie) 34 ^m
14	Réfectoire de Compagnie (14 ^e)	111	Satirines bétonnées
15	Magasin de la Batterie	112	Poste optique de Charmes
16	Gardiennage de Batterie, Bureau	113	Abri à détonateurs de l'Artillerie) — Caserne bétonnée
17	Chuisne de la cantine	114	Explosifs et artifices (Génie)
18	Cave de la cantine	114 ^{bis}	Explosifs et artifices (Artillerie)
19	Pension des sous-officiers	115	Casemate d'officiers (en temps de paix abrite la grille de couchage)
19 ^{bis}	Débarras de la cantine	116	Casemate de troupe (Infanterie 64 ^m)
20	Salle de débit	117	d ^e (d ^e)
21	Réfectoire de la Batterie d'Artillerie	118	d ^e (d ^e)
22	Cuisines de la troupe	119	d ^e (d ^e)
23	Lanterie	120	d ^e (d ^e)
24	Magasin au bois	121	Chambre du treuil du pont roulant
25	Boulangerie	122	Cuisines du temps de guerre
26	Etoffoir	123	Magasin à vivres
27	Bureau de la Batterie et chambre du maréchal des-logis-chef	123 ^{bis}	Magasin à munitions de l'Artillerie
27 ^{bis}	Magasin du service de l'Artillerie	124	Satirines
28	Magasin du service de l'Artillerie (Mag ^e d'armes)		Casemates sous Roc
29	Magasin du service de l'Artillerie	126	Casemate de troupe (artillerie, Génie, Administ ^{on}) (8 ^m)
30	d ^e	126 ^{bis}	d ^e (d ^e) (8 ^m)
31	d ^e	126 ^{ter}	Satirines
32	Magasin du service du Génie	127	Boulangerie du temps de guerre
33	d ^e	128	Magasin aux vivres de réserve
34	Bureau du Commandant d'armes	129	d ^e
35	d ^e	130	d ^e (cave)
36	Magasin de couchage	131	Infirmierie du temps de guerre (contagieux)
37	Supprimé	132	(serrurerie, salle d'opérations)
38	Chambre de troupe (artillerie)	133	(salle de visite)
39	d ^e	134	(chambre de malades)
40	d ^e	135	(d ^e)
41	d ^e	136	(d ^e)
42	Chambre de troupe (14 ^e C ^{te})	136 ^{bis}	Satirines de l'infirmierie du temps de guerre
43	d ^e		Autres locaux bétonnés
44	d ^e	137	Poste optique de Manonville-la-Herpe
45	d ^e	137 ^{bis}	Abri à pétrole de l'optique
46	Chambre de troupe (13 ^e C ^{te})	138	Magasin à pétrole de l'artillerie
47	Chambre d'adjudant	139	Usine photoélectrique
48	Chambre de troupe (13 ^e C ^{te}) et couchage	140	Magasin du service de l'Artillerie
49	Chambre de troupe (13 ^e C ^{te})	141	d ^e
50	d ^e	142	d ^e entières du Génie
51	Atelier des tailleurs et cordonniers (Infanterie)		
52	Bureau de la 13 ^e Comp ^{te}		
53	Bureau de la 14 ^e Comp ^{te}		
54	Chambre de sous-officiers rengagés		
55	Chambre de sous-officiers d'Infanterie		
56			

On dispose de peu d'éléments sur la garnison du fort, 816 hommes au total en 1883, pour la garnison du temps de guerre. Après 1890, les troupes permanentes, dont tout ou partie est logée dans des baraques extérieures au fort (les officiers sont logés entre les batteries Sainte-Barbe et Saint-Jean, entre le chemin et le retranchement de crête du plateau), se limitent à des éléments des quatrièmes bataillons (alors détachés dans les places de guerre) des 69^e (Nancy) et 153^e RI (à Toul, à partir de 1893). Une batterie (la 1^{ère}) du 7^e bataillon d'artillerie à pied (E.M. à Epinal) y est logée en 1899, remplacée vers 1910 ou peu avant par la 7^e batterie du 6^e régiment à pied de Toul. La construction, en 1913, d'une caserne pour deux unités élémentaires, au pied du versant Est du plateau (dite, par la suite, caserne Barrès) pour remplacer les baraquements insalubres du plateau, semble contemporaine de l'installation d'une compagnie du 169^e RI (E.M. à Toul), voisinant ainsi avec les artilleurs.

La modernisation : première campagne ou les démêlés d'un entrepreneur... trop entreprenant (1894-1897).

Cette première campagne de renforcements actifs est contemporaine de celle de la batterie de l'Eperon à Frouard (1894-1895), dont les projets de modernisation sont partiellement liés. Ils sont dûs, ainsi que le suivi des travaux, au chef de bataillon Franck Petitbon (1847-1923), directeur de la chefferie du Génie à Nancy de 1893 à 1897⁸. Le montant total

8. Alors capitaine, F. Petitbon est l'auteur d'un article fortement documenté sur cette question (comparaisons des bétons de fortification en Allemagne, Angleterre, France, Roumanie, Russie, Belgique ; leur composition, dosages et mises en œuvre sur les chantiers ; études des cahiers des charges et proposition pour amender celui de 1876 en France...). Voir *Revue du Génie Militaire*, février 1888.

9. A.D.M.M. : 2 R 67-68.

10. Auguste Nanquette (1855 - 1915) s'était, pour la circonstance, associé à Jean Marlaud (1858 - ?), déjà actif au fort de Rupt-sur-Moselle (88) en 1880. Ils réalisent, en moins de quinze jours en août 1894, le plan incliné desservant le chantier, sur le versant Nord du plateau, en capitale de la batterie de l'Eperon. L'entreprise Nanquette et Marlaud connaîtra une forme de célébrité avec la construction, entre 1897 et 1900, de la gare parisienne d'Orsay, actuellement musée du même nom, qu'une tradition orale, tenace mais erronée,

des travaux de maçonnerie (hors prix des cuirassements) est estimé à 800 000 frs ; ils sont adjugés, le 20 juillet 1894, à l'entreprise Gille et Bellet, de Reims (51), chargée depuis 1892 des travaux de renforcement du fort de Manonviller⁹. Choisie parmi une dizaine de concurrents, dont Marlaud et Nanquette adjudicataires¹⁰ du renforcement de la batterie de l'Eperon à Frouard, l'entreprise Gillet et Bellet a formulé le rabais (31%) le plus important, source vraisemblable des difficultés dont nous reparlerons ultérieurement. Un plan incliné est mis en place entre la Moselle et le plateau pour le transport des matériaux, particulièrement ceux employés pour la fabrication du béton (ciment Portland, sable, gravier et galets de Moselle lavés). L'année 1894 voit l'établissement de quatre observatoires cuirassés sur le réduit¹¹ et la réalisation de magasins sous roc dont l'achèvement, difficile, ne semble intervenir que durant l'été 1895. L'ampleur de ce programme touche la restructuration totale de la batterie Sainte-Barbe pourvue d'un fossé qui reprend partiellement le tracé de celui de l'ouvrage original ; il est flanqué par un coffre double (janvier 1896) établi au saillant nord, sans communication souterraine avec l'ouvrage principal. Le surcreusement du fossé de la batterie, établi en alignement de celui du front ouest du fort, induit la réalisation, au même moment, d'une galerie flanquante (dite parfois caponnière-tunnel). Le marché de la tourelle à éclipse Galopin (tourelle « D »), pour deux pièces de 155 mm, avait été passé le 26 novembre 1892 avec les Ets. Schneider du Creusot (71), en même temps que celle de la batterie de l'Eperon. Etablies à la cote 415, ses substructions sont réalisées

attribue à l'entreprise Chagnaud. Encore active de nos jours, Chagnaud avait réalisé le tunnel ferroviaire entre cette gare et celle d'Austerlitz...

11. Réalisés par Châtillon-Commentry, qui fournit les plans d'installation et d'ancrage dans les massifs en béton en septembre 1893 (E.G.N., 2006). Le montage, partiel ou total, des quatre observatoires dans le courant de l'année 1894, est attesté par le mémoire de l'entreprise Gille et Bellet (voir A.D.M.M. : 2 R 61).

12. A.D.M.M. : mémoire Gille et Bellet. Les bétons employés sont dosés en ciment Portland à raison de 331 kg /m³ pour les gaines et casemates et de 380 kg/m³ pour les fondations et la collerette de la tourelle Galopin. Les chiffres sont proches de ceux préconisés par Petitbon dans son étude de 1888 (compositions de béton employés à Boussois, Cerfontaine, Villey-le-Sec...)

de mai à novembre 1895¹², et leur installation intervient dans les dernières semaines de 1895. Les premiers essais de tir sont effectués peu après le 6 janvier 1896¹³. Les travaux des années 1895-1897 portent essentiellement sur l'ouvrage principal : caserne bétonnée du flanc sud (novembre 1895-janvier 1896) avec achèvement ultérieur des façades (décembre 1896-février 1897), gaine intérieure (mai-septembre 1896), gaines nord-est (sic) (juillet 1896) et sud-est (sic) (août 1896), établissement de l'observatoire de la tourelle Galopin (octobre 1896), restructuration des parapets du front de tête (novembre 1896-janvier 1897), descente [des abris] sous roc (septembre 1896). Les sept casemates sous roc du front Est (deux casemates de troupe, une boulangerie, trois magasins aux vivres et une importante infirmerie de temps de guerre) sont aménagées ou reçoivent un commencement d'exécution au même moment. Les terrassements du front correspondant sont fortement réaménagés avec le creusement de trois cours profondes, formant vraisemblablement obstacle défensif et donnant, par d'étroites ouvertures, le jour aux casemates sous roc. Partent de la cour la plus au sud, trois gaines de surveillance, et peut-être de flanquement partiel, de la falaise rocheuse.

Sont réalisés, avant août 1897, deux retranchements périphériques, sur les crêtes du plateau formant éléments d'enveloppe. Leur réalisation induit des acquisitions de terrains, en cours de réalisation en janvier 1896. Le premier ouvrage, formant communication couverte, entre la batterie de Bainville et le fort est à tracé essentiellement tenaillé. Le second est placé légèrement en avant de la batterie Sainte-Barbe, dont quelques éléments semblent avoir été constitués à partir d'éléments de traverses de la batterie d'origine et qui suit la bordure du plateau jusqu'au saillant nord de la batterie Saint-Jean. Il s'y termine, au nord-ouest, par un ouvrage de flanquement, terrassé, de plan polygonal. À une date indéterminée, mais avant 1899, un parapet d'environ 2 m de hauteur, est établi à 200 m en arrière, sur le plateau. Il recèle une plate-forme pour deux pièces d'artillerie dirigées vers le nord. On peut supposer qu'il s'agit d'un ouvrage de sûreté, destiné à

pallier la mise hors service partielle de la batterie Sainte-Barbe pendant les travaux.

Le chantier des années 1894-1897 a nécessité l'emploi de 160 746 sacs (de cinquante kg.) de ciment Portland pour la réalisation du béton ; dans le courant de l'année 1895, 174 ouvriers sont employés à sa réalisation. On doit l'abondance de ces détails constructifs, parfois confus en l'absence de plans d'ensemble, aux multiples mémoires adressés par l'entreprise Gillet Bellet au Conseil de préfecture de Meurthe-et-Moselle en 1897, au sujet de nombreux litiges, alors courants sur les chantiers de fortification, qui interviennent vers le milieu de l'année 1895. Il convient, ce que le lecteur voudra bien, je l'espère, nous pardonner, de revenir quelques années en arrière. En 1888 ou 1889, l'entrepreneur Achille Bellet avait été l'adjudicataire des premières infrastructures du chemin de fer militaire¹⁴ de la place forte de Verdun (55). Conduits sous la direction du chef du Génie Louis Guinot (1845-1925), passé à la postérité comme auteur (1887-1891) des importants travaux sous roc de la citadelle, connus sous le nom de « galeries Guinot », ils avaient été dimensionnés, dans une première phase, pour supporter une voie de 1 m à un moment où le gabarit définitif de 0,60 m n'avait pas encore été retenu à titre définitif. Au moment du règlement des travaux à l'entreprise, Guinot avait considéré que la somme due par l'État ne devait pas tenir compte des tracés de plates-formes dimensionnées pour une voie de 1 m. Malgré une offre de 50 000 frs, imposée par Guinot fin janvier 1890 pour solde de tout compte, Bellet avait porté l'affaire devant la direction centrale du Génie à Paris qui avait fait droit à sa demande de compensation financière. Or, dès 1892, Achille Bellet se prétend l'objet, à tort ou à raison, d'une forme d'ostracisme de la part du chef de bataillon Guinot qui tente de l'empêcher de soumissionner à Toul, Douai, Arras. Il obtient cependant le marché du renforcement de Manonviller en 1892 où les ennuis commencent l'année suivante, lors de la nomination de Petitbon à la direction de la chefferie de Nancy. Dans l'affaire de Pont-Saint-Vincent, où selon Bellet « Guinot a chargé Petitbon de sa haine pour moi

13. Idem : 1 R 17 (champs de tir de circonstances).

14. Ibidem : 2 R 11 (lettre d'Achille Bellet au préfet de Meurthe-et-Moselle au sujet de son « affaire » avec Petitbon).

15. Nous ignorons, faute d'éléments probants disponibles,

s'il en était l'inventeur ou le concepteur. Sandier et Petitbon avaient voisiné dans la même unité en 1885-1886, puis, semble-t-il, au comité de rédaction (?) de la *Revue du Génie Militaire* vers 1887-1889.

» (sic)¹⁵, le litige concerne le décompte, contesté par le Génie, de sacs de ciment et la mise en œuvre, considérée comme non conforme à celle prévue par le cahier des charges, du béton. S'y ajoutent, pêle-mêle, la faiblesse de l'avancement des travaux, la défectuosité du matériel de l'entreprise, la qualité douteuse du ciment, les galets mal lavés, des absences, jugées mystérieuses par l'entrepreneur, de signatures sur le carnet d'attachement des travaux... L'ampleur du litige induit l'arrêt du chantier en mars 1897 puis le départ ou l'éviction de l'entreprise Gillet et Bellet vers des cieux que nous espérons meilleurs. Le lecteur ne trouvera certainement aucun intérêt à apprendre la promotion du, devenu entre-temps, lieutenant-colonel Petitbon au 1^{er} régiment du Génie à Versailles le 10 décembre de la même année et il voudra bien nous pardonner d'en faire autant...

La modernisation : deuxième campagne (1897-1912).

Une seconde adjudication, pour un montant de 400 000 frs, destinée à « l'amélioration du fort de Pont-Saint-Vincent à exécuter entre 1897 et 1900 » est prononcée le 30 juillet 1897¹⁶ au profit d'Etienne (ou Léon ?) Camy, un entrepreneur de Bar-le-Duc (55), plutôt spécialisé, semble-t-il, dans les travaux d'infrastructure ferroviaire.

Compte tenu de la faiblesse de la documentation disponible, nous sommes mal renseignés sur l'ampleur exacte de ces travaux et sur leur nature. Ils concernent une restructuration partielle du retranchement entre les batteries Sainte-Barbe et Saint-Jean, dont l'extrémité Est est alors aménagée en ouvrage de flanquement circulaire maçonné. Cet élément de fortification surveille à la fois le versant nord du plateau et l'obstacle naturel constitué par la falaise rocheuse qui supporte le front Est du fort. Cette fortification de montagne a fait l'objet de levés et de cotes précis effectués en 1899 et tout

à fait conformes à l'état actuel. Encore conservés, parmi quelques éléments épars de la notice du fort, en 2006, à l'Etablissement du Génie de Nancy, les « levers Allix », sont certainement de la main du capitaine du Génie Georges Allix (1862-1828), employé en 1889 à la chefferie de Gap (05), puis au 14^e bataillon du Génie à Grenoble (38) dont il démissionne en 1895. Disposant manifestement de compétences particulières en fortification de montagne, a-t-il été sollicité comme consultant pour la réalisation de cet ouvrage ou en est-il l'auteur ?

Une partie des travaux des années 1897-1900 concerne explicitement l'aménagement définitif des parapets de l'ouvrage principal et peut-être aussi, le réaménagement en béton non armé des traverses-abris du front Est, avec établissement d'abris-remises pour pièces de 95 mm du système Lahitolle, artillerie de campagne à l'origine, « *refourguée* » à l'artillerie de forteresse pour cause d'emploi mal commode. Des abris-remises similaires avaient été réalisés en 1894-1895 à la batterie de l'Eperon. L'emploi de ces équipements, destinés à mettre à l'abri les pièces de rempart durant le bombardement adverse, avait été préconisé, dès les années 1888-1891, par le capitaine Sandier (1853-1910)¹⁷. L'abondante plume de cet adepte partiel des idées du général belge Brialmont, inondait la « *Revue du Génie militaire* » d'articles consacrés à « la défense et à l'attaque des places du moment » (sic), lecture vraisemblable, sinon obligée, du chef de bataillon Petitbon avec lequel il semble avoir été en rapport un court moment.

Menés de juillet (ou avril ?) à septembre 1901, à Pagny-la-Blanche-Côte (55), des essais de tir de projectiles chargés à la mélinite sur la tourelle Mougin du réduit avaient permis de constater que ce type de cuirassement offrait encore une certaine résistance aux « obus-torpille », mais qu'il convenait d'en diminuer l'importante et compromettante saillie, tout en renforçant considérablement l'avant-cuirasse. C'est dans cet

16. Voir *L'immeuble et la construction dans l'Est*, 15 juillet 1894, p. 87 (description précise des éléments du « réseau de fil de fer »). Julie et Cédric VAUBOURG (fortiffseré.fr) datent, dans leur notice consacrée à Pont-Saint-Vincent, cette mise en place en 1903.

17. L'établissement du génie de Nancy conservait, avant

2006, un plan et une coupe, non datés, de cet ouvrage. Il devait être établi sur le rebord Sud-Est du plateau. Il ne subsiste, de son emplacement projeté, que la trace d'un sondage effectué dans le couramment de l'été 1896 pour vérifier la nature exacte du substrat rocheux sur lequel il devait être fondé (carte géologique de Nancy, 1/50.000^e).

esprit que les tourelles homologues de Pont-Saint-Vincent (et de Frouard) bénéficient d'importants travaux d'abaissement (avec suppression d'un étage de puits pour Frouard !), réalisés entre 1903 et 1905, avec remplacement des tubes d'origine. Les choses se passent d'ailleurs plutôt mal à Pont-Saint-Vincent, où la tourelle, nouvellement reconfigurée, subit un déversement qu'il faut corriger en 1909 ; ces travaux nécessitent le comblement, par rocaillage, des quatre casemates touchant le massif de la tourelle au premier étage. Le réseau de défense des glacis (ardillon et « ronce artificielle »), prévu au cahier des charges de 1894¹⁸ mais peut-être pas réalisé tout ou partie, est constitué en 1903. Une nouvelle adjudication de travaux en béton (armé) est effectuée en février et mars 1906. L'ensemble des travaux est achevé en 1910. Ils concernent le renforcement de communications intérieures, le bétonnage des voûtes des caponnières, le renforcement du poste optique et l'établissement d'un projecteur cuirassé. Le mécanisme du « phare cuirassé » (sic) et de sa tourelle à éclipse font l'objet d'un marché passé le 4 mai 1904 avec la « S.A. de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons ». L'ensemble, qui comporte un projecteur de 0,90 m de diamètre, système Sautter-Harlé, est installé sur le front nord-ouest en 1908. Deux casemates de projecteurs sont établies sur les fronts sud et sud-est. C'est certainement au même moment que sont construits les deux abris-observatoires de rempart sur l'ouvrage de crête entre les batteries Sainte-Barbe et Saint-Jean.

En guise de conclusion, il convient d'établir une rapide comparaison entre les deux positions de Frouard et de Pont-Saint-Vincent qui constituent les amorces d'un grand projet, certes jamais réalisé, mais sous-jacent entre 1872 et 1914 : celui de la fortification de Nancy, qui voit cependant un début d'exécution, sous une forme allégée et hésitante en 1912, sous la direction du général Curmer (1854-1937), qui sera nommé en août 1914 commandant du Groupe Supérieur de Défense de Toul, dont dépendent Frouard et Pont-Saint-Vincent. Cette fortification du Grand Couronné, nom déjà employé en 1875, ne concerne que les positions au nord, nord-est et Est de Nancy (du plateau de la Rochette au « fort » du Rambétant sur le plateau dominant Dombasle-sur-Meurthe, en passant par le Grand-Mont d'Amance). Interrompte brutalement le 2 août 1914, sa réalisation relève désormais d'une forme d'archéologie qui reste encore à faire. Nous sommes alors loin des superbes projets des années 1892-1896 avec notamment le fort de la butte Sainte-Geneviève où pièces sous casemates voisinaient avec deux tourelles de 155 (Galopin ?) et deux autres de 57 mm enfilant la totalité du plateau de Malzéville.¹⁹ Si les ouvrages de Pont-Saint-Vincent ne possèdent pas l'ampleur, les équipements et le caractère spectaculaire de ceux de Frouard, position oblige, et ne bénéficient pas d'un état de conservation comparable, ils laissent voir, au visiteur averti, de nombreux éléments liés à la fortification de montagne.